

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 64/93/SPCG accordant à la Société Anonyme des Pétroles de Djibouti, la concession définitive d'un terrain sis à Djibouti, plateau du Marabout (T.F. n° 768).

n° 64/93/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 juillet 1964

Numéro JO
n° 8 du 01/09/1964

Date du numéro
1 septembre 1964

TEXTE INTÉGRAL

Il est fait concession définitive, à la Société Anonyme des Pétroles de Djibouti (S.A.P.D.), dont le siège social est à Djibouti, d'un terrain sis à Djibouti, plateau du Marabout, et immatriculé au Livre foncier sous Le n° 768.